



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

19 septembre 2008

Le 19 septembre 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 septembre 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33
Nombre de pouvoir : 2
Nombre de Votes : 35

M. Thierry DUCURTIL est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Romain GRYSKA (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe SEZANNE (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Néevache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant M. Xavier CRET) – Mme Nicole MATHONNET.

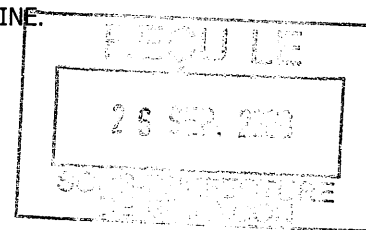
Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. François BOULANGER (représentant Mme Brigitte BOREL) – M. Christian BREMOND.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY

ETAIT EXCUSÉ : M. Pierre BOUVIER

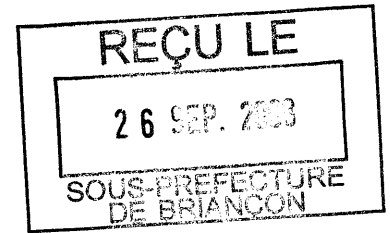
Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

Conseil Communautaire du 19 septembre 2008 –



DELIBERATION N°2008-055 DU 19 SEPTEMBRE 2008

Rapporteur : M. le Président



OBJET : FINANCES
Remboursement de frais de déplacement

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la délibération n°2008-008 portant désignation de M. Paul BOUCHARD aux fins de représentation de la Collectivité au sein du Conseil syndical de l'abattoir Guil Durance,

Considérant la participation de M. Paul BOUCHARD aux conseils syndicaux des 19 et 26 juin 2006,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 22 juillet 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission « Finances » en date du 12 septembre 2008,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

DELIBERE

■ Décide du remboursement de la somme de 55,68 € en direction de M. Paul BOUCHARD, correspondant au remboursement des frais engagés lors de sa participation aux conseils syndicaux de l'abattoir Guil Durance.

■ Autorise le remboursement systématique, sur pièces justificatives, des frais de déplacement engagés par M. Paul BOUCHARD dans le cadre de sa participation aux conseils syndicaux de l'abattoir Guil Durance.

Pour extrait conforme

Le Président,

Alain BAYROU.

24 SEP. 2008

Date dépôt S.P. :

Date affichage : 26 SEP. 2008